

Inflation : forte hausse de la précarité alimentaire en 2022

Publié le 24 mai 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

L'année 2022 a été marquée par une forte inflation, en particulier sur les produits alimentaires. Une part croissante de la population se trouve en précarité alimentaire et recourt aux structures d'aide. Quelle est l'ampleur de cette précarité ?

Une étude publiée en mai 2023 par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) révèle que la précarité alimentaire, en forte hausse en 2022, s'ajoute à d'autres fragilités. L'étude du Crédoc analyse cette situation et dévoile le profil des publics concernés.

La précarité alimentaire en forte hausse en 2022

Sa progression s'accélère entre juillet et novembre 2022 : elle passe de 12% à 16% (soit +4 points), alors qu'elle n'a crû que de 3 points entre 2016 et 2022. Désormais, 39% des plus de 15 ans déclarent manger tous les aliments qu'ils veulent, contre 50% en 2016. Le Crédoc observe une **hausse de l'insuffisance alimentaire** :

- **quantitative** (ne pas avoir assez à manger) de 9% en 2016 à 16% fin 2022 ;
- **qualitative** (avoir assez à manger mais pas toujours les aliments que l'on souhaiterait). Elle touche 45% de la population, contre 42% en 2016.

Cette évolution s'explique essentiellement par des difficultés financières. Jusqu'en 2021, l'inflation est restée inférieure à 2% et la précarité alimentaire a peu varié. Mais, **à partir de décembre 2021, les prix de l'alimentation augmentent fortement**. En janvier 2023, l'inflation atteint 6% pour tous les produits et services et 15% pour la nourriture. 41% des ménages restreignent leurs dépenses sur ce poste, d'autant plus que :

- les premiers prix subissent une inflation plus forte que les marques nationales ;

- ces dépenses peuvent être modulées, contrairement aux dépenses pré-engagées (loyer, énergie, abonnements...), qui augmentent aussi.

Un cumul de fragilités

Les **personnes en situation de précarité alimentaire** ont souvent des **difficultés** :

- **de santé.** 22% des individus se déclarant en mauvaise santé ou souffrant d'un handicap, d'une maladie chronique ou d'une affection de longue durée manquent de nourriture (contre 12% de ceux qui s'estiment en bonne santé), en raison de contraintes budgétaires ;
- **de logement.** 34% des personnes habitant un logement inadéquat (trop petit, vétuste) ou pour qui les dépenses de logement constituent une charge très lourde disent manquer de nourriture. Seules 11% de celles qui ne présentent pas de fragilité relative au logement sont dans ce cas ;
- **relationnelles.** 26% des personnes isolées (ne rencontrant pas régulièrement leur famille proche et recevant des amis moins d'une fois par mois) manquent de nourriture, contre 14% des autres.

34% des individus en insuffisance alimentaire cumulent deux de ces fragilités et 7% les trois.

La précarité alimentaire touche surtout les jeunes, les femmes et les pauvres

Parmi les personnes en difficulté alimentaire figurent davantage :

- de **moins de 40 ans** ;
- de **femmes** (cette insuffisance alimentaire qualitative est toutefois parfois liée à des questions de temps ou de régime plutôt qu'à des problèmes financiers) ;
- de **chômeurs** ;
- d'individus ayant de **très bas revenus**. Pallier la précarité alimentaire pourrait donc prendre la forme d'un simple transfert monétaire à destination des plus modestes. Cette approche réduirait le poids administratif associé à la mise en œuvre d'une politique publique dédiée. Elle permettrait aussi une réponse assez rapide tout en limitant les effets d'une difficulté prolongée d'accès à une alimentation suffisante.

